



## SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>  
PAGE FACEBOOK : « FO DGFIP 85 »

### COMPTE-RENDU

CHS-CT du 05/10/2020

*Délégués FO pour ce CHS :*

Aurélié BRUN (SIP Le Sables), Stéphane GUIBERT (Tréso. Fontenay)  
Sébastien LIEVRE (Cité), Didier LOISEAU (PCE La Roche)



#### **Mr Fuentès commence par répondre aux déclarations liminaires :**

- Concernant le PCA (plan de continuité de l'activité), il est en cours de mise à jour en tenant compte, d'une part de l'expérience de ces derniers mois, et d'autre part du matériel informatique à disposition pour travailler à distance.

- Suite à l'intervention de FO signalant que le service RH n'était pas informé **en temps réel de tous les cas de suspicions de covid** ce qui provoque des différences de traitement pour les personnels concernés dans SIRHIUS, Mr Leca nous précise que les absences liées au covid peuvent être retraitées une fois l'information connue de son service. Il partage notre point de vue que tous les personnels doivent bénéficier des mêmes règles RH en ces circonstances.

Afin de neutraliser le jour de carence, lorsque les collègues testés sont négatifs, leur absence est codifiée -en télétravail ou en ASA.

En revanche, lorsqu'ils sont testés positifs, leur arrêt de maladie est enregistré, ce qui déclenche le jour de carence.

Le maintien du jour de carence est scandaleux alors même que nos collègues exercent aussi leurs mission au contact des usagers.

Cette mesure injuste est contreproductive car elle peut pousser certains agents à ne pas se signaler lorsqu'ils sont atteints de symptômes bénins, ou s'ils sont asymptomatiques, ou s'ils sont cas contact afin de ne pas perdre une journée de traitement.

Le service RH nous rappelle que les personnels peuvent bénéficier de facilités horaires pour réaliser un test ou accompagner un enfant pour un test.

Quelques ordinateurs portables sont disponibles pour répondre à des situations ponctuelles et mettre certains agents en télétravail.

- Vos délégués FO au CHS ont demandé à la direction que le « télétravail » soit mis à l'ordre du jour du prochain groupe de travail CHSCT programmé le 05/11. En effet, il nous semble opportun d'avoir une réflexion globale sur ce nouveau mode de fonctionnement, tant sur les télétravailleurs eux-mêmes que sur leurs collègues en présentiel, tout le collectif de travail étant impacté par cette nouvelle organisation. Un questionnaire, dont une 1ère restitution nous sera faite lors du GT, circule actuellement pour les télétravailleurs et les chefs de service. Un autre questionnaire à destination des non-télétravailleurs nous sera soumis pour avis avant diffusion dans les services avant la fin d'année.

- Lors du groupe de travail CHSCT du 10/09, toutes le OS avaient émis le souhait qu'une fiche action soit présentée lors de ce CHSCT afin de pouvoir **doter chaque agent de la DDFIP de Vendée de 50 masques chirurgicaux jetables**. La direction nous a expliqué d'une part, que du fait de la dotation des masques en tissus, cette nlle dotation ne lui semblait pas indispensable (ce qui a été confirmé par le Dr Bailly) et d'autre part que le coût d'un tel achat s'avérait important (devis de la direction pour 40000 masques : 19834,00€ soit env. 0,50€ le masque... Ce tarif nous semble excessif d'autant plus qu'on trouve désormais ces mêmes masques 5 fois moins chères dans certaines grandes surfaces.

Se pose également le problème de la collecte des masques papiers usagés qui doit être effectué de manière sécurisée par les femmes de ménage, des poubelles spécifiques seront achetées pour être installées sur les principaux sites.

Le Dr Bailly complète cet argumentaire en précisant que ces masques ne sont pas écologiques car non recyclables. Face à ces arguments, nous convenons qu'il ne serait en effet peut-être pas utile d'équiper de manière systématique tous les personnels mais seulement ceux qui le souhaiteraient. La direction a donc accepté qu'un recensement soit réalisé par les chefs de service ces jours-ci. En fonction du nombre de collègues qui répondront positivement à ce décompte, le directeur se réserve le droit d'annuler action s'il la juge trop onéreuse...

Nous attendons donc la réponse de la direction pour ajuster notre requête, mais pour FO, tout doit être mis en œuvre pour faciliter la vie au travail de nos collègues masqués, notamment pour ceux qui n'ont pas le privilège de disposer d'un bureau individuel et qui doivent donc porter le masque en continu. Beaucoup (mais pas tous) nous disent préférer le masque jetable au masque en tissu, ou bien alterner les 2 types de masques, raisons pour lesquelles nous insisterons pour que cette action voie le jour !

C'est pourquoi nous allons de notre côté trouver des devis moins onéreux que nous soumettrons à la direction.

Vos délégués FO mettrons tout en œuvre pour que cette action puisse se réaliser afin d'améliorer vos conditions de travail !

**Notre site internet :** <http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

**PAGE FACEBOOK : « FO DGFIP 85 »**

### **Point sur la situation sanitaire :**

Le Dr Bailly nous résume la situation dans laquelle se trouve la Vendée ces derniers jours. Elle nous rappelle une fois de plus l'importance des gestes barrières pour freiner l'épidémie : port du masque, lavage fréquent des mains, aération des locaux, distanciation. Les ASA demeurent possibles pour certaines personnes fragiles : cancer évolutif sous traitement, immunodépression, diabétiques de + de 65ans, dialysés. La direction nous confirme que tous les agents dont l'état de santé nécessitait un bureau individuel ont été satisfaits.

Les délégués FO profitent de ce point pour proposer d'organiser une campagne de don du sang directement dans la cité administrative car l'établissement de sang français (ESF) manque de donateurs ces derniers mois. La direction, bien que favorable à cette initiative ne pourra y donner suite du fait des explications données par le Dr Bailly.

En effet, il s'avère selon ses dires qu'une telle opération n'est désormais plus possible pour 2 raisons principales :

1/ le nombre d'inscription doit être supérieur à 200 pour que l'EFS se déplace.  
2/ la réglementation sanitaire est très stricte pour les dons du sang et la cité administrative ne remplirait pas les conditions du cahier des charges.

A minima, nous demandons donc à la direction de mettre un message sur Ulysse 85 rappelant le calendrier et les lieux de prélèvement connus, ainsi que les facilités d'horaires accordées pour s'y rendre, ce à quoi Mr Fuentès répond favorablement.

### **Campagne DUERP :**

Le rattrapage des réunions de service qui n'ont pas pu se tenir pendant le confinement est en cours et le DUERP sera complété et mis à jour de toutes les mesures sanitaires en vigueur.

### **Rapport annuel d'activité 2019 du médecin de prévention par le Dr Bailly :**

Pour rappel, le périmètre d'action du Dr Bailly comprend la DGFIP, Douanes, DIRCOFI...

Ce rapport 2019, désormais dématérialisé, est moins complet que le précédent. Certains items y sont moins détaillés, notamment les risques psychosociaux (RPS), ce que nous déplorons !

Dans la conclusion du Dr Bailly nous relevons 3 mots qui selon nous résument bien le ressenti des personnels de la DGFIP : « inquiétudes, incertitudes et démotivation » !

Elle souligne que désormais, le covid est devenu la principale préoccupation des personnels.

### **Réfection des sanitaires :**

Depuis plusieurs années, nous proposons de procéder à une réfection de nos sanitaires dès que cela s'avère nécessaire, y compris avec un cofinancement du CHS-CT, ce que seul FO proposait.

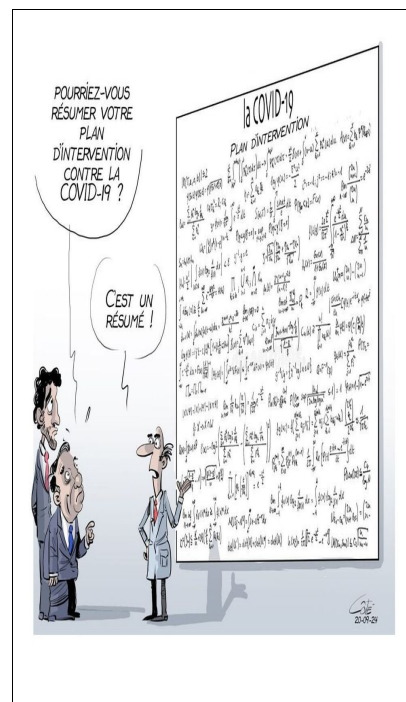
Nous accueillons donc favorablement le projet de la direction de « rafraîchir » certains sanitaires du site des Sables d'Olonne.

Concernant cette action spécifique des Sables d'Olonne, la direction semble vouloir financer seule ces travaux.

### **Démétropolisation :**

En complément de l'annonce officielle de l'installation d'une antenne SIE à Fontenay Le Comte en 2023 avec une vingtaine d'emplois, la direction nous informe que ce service s'installera sur notre site, place Marcel Henri, et non sur un site extérieur comme initialement envisagé, notre bâtiment étant largement suffisant pour accueillir ces personnels.

Nous demandons à la direction si les collègues du SIE de Fontenay le Comte, qui fermera ses portes la même année, pourront bénéficier de priorités pour intégrer ce nouveau service. Mr Leca nous confirme qu'ils devraient pouvoir bénéficier de priorités selon des modalités imprécises à ce jour. Mr Fuentès nous affirme qu'il fera tout le nécessaire pour que cela soit possible.



→ **N'hésitez pas à nous contacter si besoin !**

**Notre site internet :** <http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

**PAGE FACEBOOK :** « FO DGFIP 85 »